



Lanceurs d'alerte : faciliter l'alerte dans les organisations

Le message perdu et le coût du silence

**Le paysage législatif : Loi Sapin 2, Directive européenne et
résolution Conseil d'Europe**

Favoriser l'alerte interne : les outils

En guise de conclusion....

**CERCLE ENTREPRISES ET SANTE
14 JANVIER 2021**

CADRESCFDT.FR

Evolution des normes et de la culture de l'alerte

Les organisations ont intérêt à anticiper

POURQUOI ?

LA MAISON DES LANCEURS D'ALERTE



CADRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Une association (loi 1901) créée en 2018 à l'initiative de 17 organisations (associations et syndicats) pour améliorer la protection des lanceurs d'alerte en France.

- 245 DOSSIERS TRAITES

Les organisations fondatrices de la
Maison des Lanceurs d'Alerte





LA MAISON DES LANCEURS D'ALERTE, C'EST QUOI ?

CADRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Une mission d'accompagnement : aider les personnes souhaitant ou ayant lancé l'alerte et qui rencontrent des difficultés

- Conseils juridiques
- Soutien moral et psychologique
- Appui médiatique
- Accompagnement social (en cours de développement)
- Aide technique en matière de confidentialité

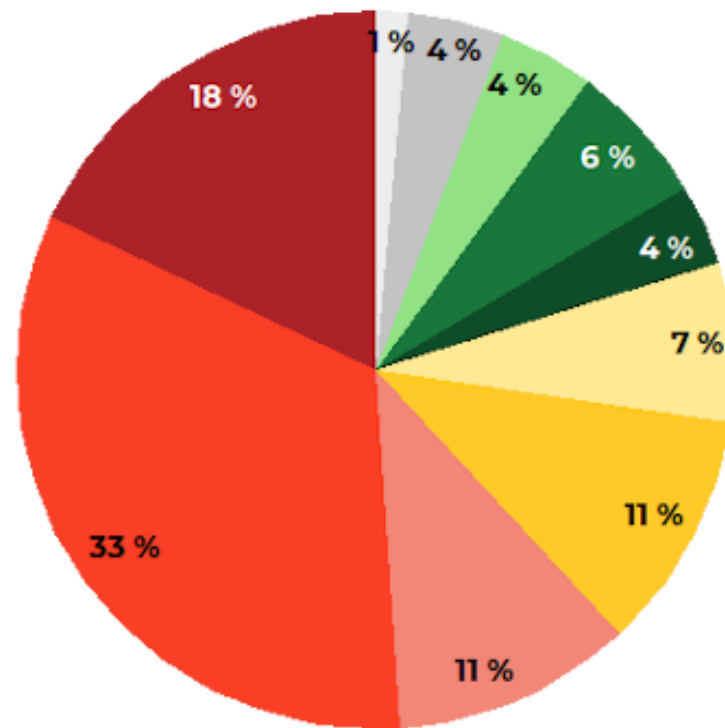
L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA MAISON DES LANCEURS D'ALERTE

Cfdt:

CADRES

S'ENGAGER
AGIR

- Santé
- Corruption
- Numérologie, ufologie, etc.
- Médicosocial
- Droit du travail
- Maltraitance animale
- Discrimination, vie privée
- Électromagnétisme ou sensibilité
- Urbanisme
- Fraudes recherche scientifique





CADRES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES RAISONS ET LE COÛT DU SILENCE

Les enquêtes diligentées suite à des scandales et tragédies (ex. AZF, prothèses PIP, Spanghero, Lactalis, Volkswagen) ont montré que les équipes étaient averties des dangers avant le drame mais :

Les raisons du silence :



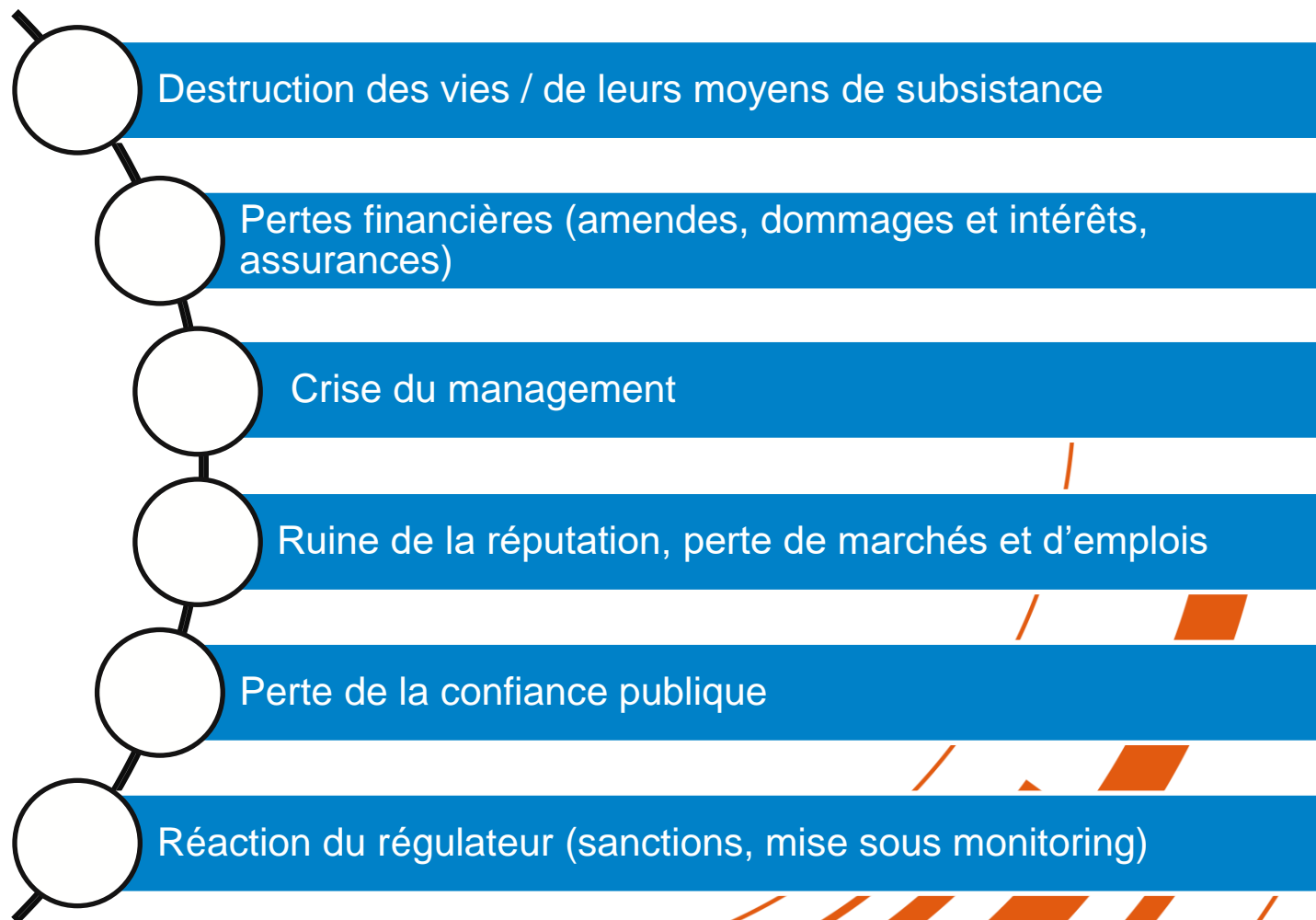


CADRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES RAISONS ET LE COÛT DU SILENCE

Le prix (le coût) du silence

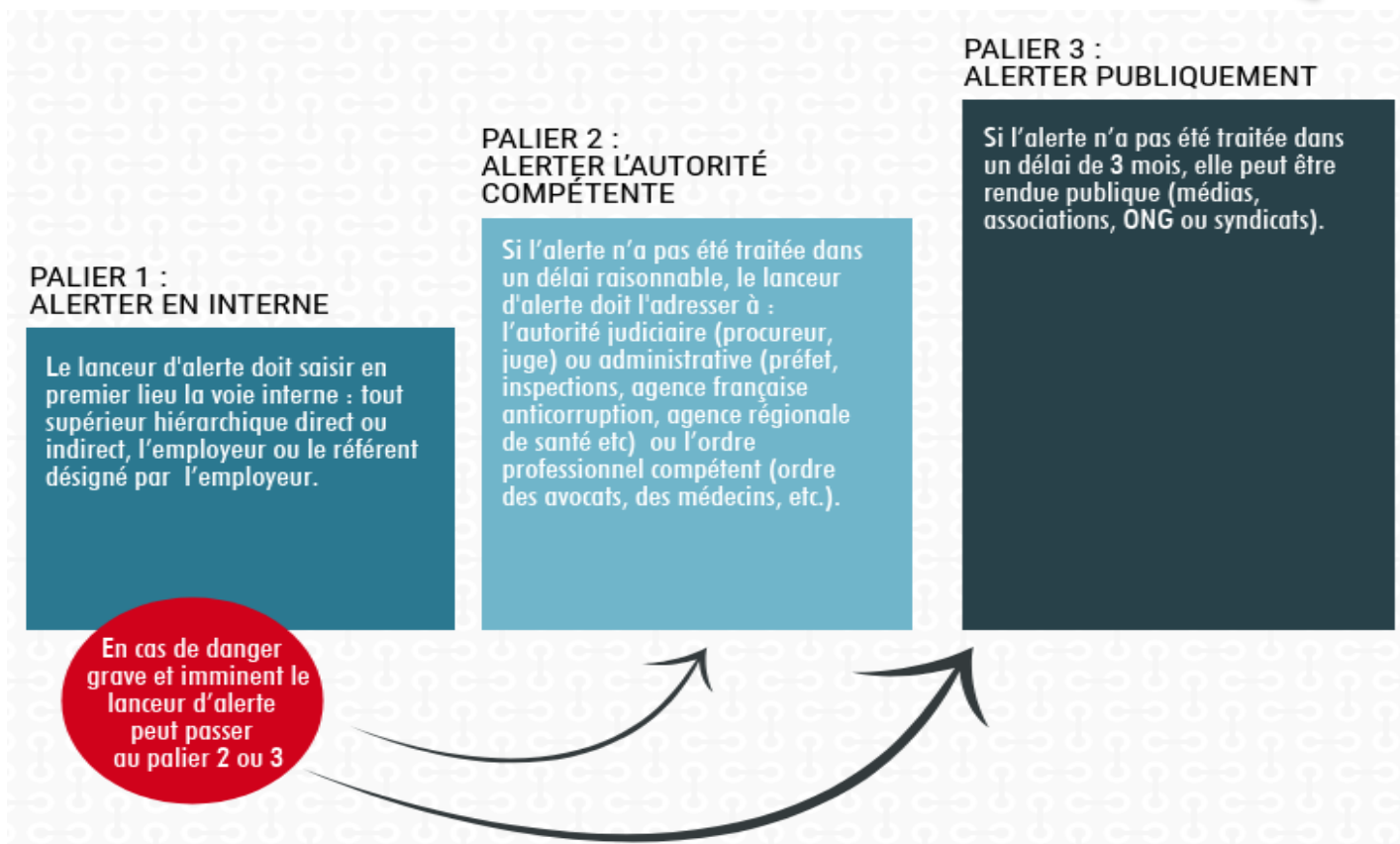




CADRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Loi Sapin II : une procédure de signalement graduée



A chaque palier, le lanceur d'alerte peut s'adresser au Défenseur des droits



Le cadre européen : la directive UE de 2019 sur la protection des lanceurs d'alerte

CADRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Transposée dans les pays membres d'ici fin 2021

Procédure de signalement (2 paliers) : égalité d'accès entre la voie interne et les autorités externes; extension de la révélation publique hors la procédure d'urgence

Le cadre européen : la directive UE de 2019 sur la protection des lanceurs d'alerte



CADRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



- **Extension de la protection aux facilitateurs (personnes physiques), tiers et personnes morales comme les syndicats, (les 3 en lien dans le contexte professionnel).**
- **Confirmation du droit entier des syndicats et de leur rôle dans la procédure de signalement.**



Favoriser l'alerte interne : les bonnes pratiques

CADRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

De bons dispositifs et procédures offrent à une équipe **une alternative sûre au silence** :

- Découragent **les comportements répréhensibles**.
- Permettent leur **détection précoce**.
- Donnent aux managers la **bonne réponse à apporter** (la procédure à suivre) aux signalements de leurs équipes.
- Sont la **preuve concrète d'une organisation et d'un management responsables**.
- Aident à développer **une culture de la responsabilité partagée**.

Favoriser l'alerte interne : les bonnes pratiques

1/ Politique d'alerte écrite, accessible et intelligible pour tous expliquant les **objectifs**, les **conditions de recueil** et du **traitement des alertes**

2/ Information précisant le champ d'application qui peut alerter et sur quoi (quels sont les signalements prévus par la loi)

3/ Information précisant la procédure de signalement légale, les destinataires du canal interne, l'identité du référent et les modalités pour adresser un signalement

En guise de « conclusion »

- **Un paysage législatif et social qui évolue en faveur d'une culture de l'alerte**
- **Plus de facilités pour les LA d'alerter auprès de l'extérieur (media, presse)**
- **Défis pour les entreprises : prendre les devants et installer une culture positive de l'alerte**
- **Sécuriser l'alerte interne en impliquant les parties prenantes de l'entreprise (notamment les représentants des salariés) pour négocier les canaux et les modalités de signalement**
- **Former les cadres de l'entreprise et les managers à traiter l'alerte**

Les raisons RSE, éviter risques de pertes financières, risques juridiques et risques réputationnels



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Franca.salismadinier@cadres.cfdt.fr

CADRESCFDT.FR

